

# « Urgence pour notre tante »

**OTAGE AU MALI** Les neveux de Sophie Pétronin, installés en Gironde, se sont mobilisés dès l'enlèvement de leur tante pour la sortir du « désert médiatique »

CHRISTOPHE LUCET  
c.lucet@sudouest.fr

« Pour notre tante, il y a urgence. » Depuis qu'elle a été enlevée par trois hommes en armes à Gao (Mali) l'après-midi du 24 décembre 2016, la vie de ses neveux Arnaud et Lionel Granouillac n'a qu'un but : aider à la libération de Sophie Pétronin. Un souci partagé chaque jour avec Sébastien et Jean-Pierre Pétronin, fils et mari de l'otage. De passage hier à Bordeaux, les deux frères partaient rejoindre à Marseille leur cousin et leur oncle pour tenir une réunion de famille et envisager les suites à donner à leur action résolue pour la libération de Sophie Pétronin, dont ils n'avaient aucune preuve de vie jusqu'à la vidéo diffusée la semaine dernière par la branche malienne d'Aqmi (al-Qaïda au Maghreb islamique).

Arnaud, 43 ans, domicilié près de Jonzac (Charente-Maritime), est ambulancier au Service d'urgence médicale (Smur) de Lesparre, son frère Lionel, 47 ans, qui vit à Andernos-les-Bains, est consultant en services informatiques. Avec Sébastien, 48 ans, qui vit en Ardèche, et leur oncle Jean-Pierre, originaire de Dordogne, entrepreneur en bâtiment à Genève et installé en Haute-Savoie, ils forment un

groupe familial « très soudé », décidé à hâter le retour de Sophie Pétronin et d'abord l'extraire, tout comme les cinq autres otages enlevés par Aqmi, du « désert médiatique » traversé depuis leur enlèvement.

Les captures d'écran de la vidéo qu'ils ont pu consulter les ont alarmés. « Nous savons qu'elle a contracté le paludisme, elle souffre d'une tumeur qui doit être opérée et à son âge (72 ans), ces six mois de détention sont déjà terribles », soupire Lionel.

Le jour de Noël, lendemain de l'enlèvement, Arnaud et Sébastien s'étaient envolés pour Bamako.

« L'ambassade et le consulat nous ont aidés à aller à Gao et malgré un temps finalement trop court sur place, nous avons pu rencontrer plusieurs personnes : le gendarme français chargé localement de l'enquête, le collaborateur de ma tante dans l'ONG suisse d'aide à l'enfance dans laquelle elle travaillait et le gouverneur de Gao. » Ils avaient aussi pu voir Zénabou, l'adolescente malienne de 14 ans que Sophie avait adoptée

Sébastien et Arnaud, le fils et le neveu de l'otage sont allés au Mali le lendemain du rapt



Arnaud et Lionel Granouillac, hier à Bordeaux, préparent un comité de soutien. PHOTO GUILLAUME BONNAUD

lors de son arrivée dans le pays en 2001.

## Exfiltrée vers Alger en 2012

« Notre tante avait parfaitement conscience du danger et sur place, certains l'appelaient 'la miraculée de Gao' car elle avait déjà échappé à un enlèvement en 2012. » À l'époque, un mouvement islamiste saharien, le Mujao, avait capturé plusieurs diplomates algériens au consulat de Gao. Et Sophie Pétronin, très appréciée localement pour son engagement envers les orphelins, n'avait dû son salut qu'à une « exfiltration » vers l'Algérie par des hommes du MNLA, le Mouve-

ment national (touareg, NDLR) de libération de l'Azawad.

Profondément investie dans la vie de l'orphelinat de Gao, Sophie Pétronin était rapidement retournée au Mali : d'abord à Bamako, plus tard à Gao après que les opérations françaises Serval, puis Barkhane, ont plus ou moins pacifié le pays. Connaissant la région, prudente lors de ses déplacements aux environs de Gao pour recueillir des orphelins, l'humanitaire française a pourtant été capturée en pleine ville, devant l'orphelinat.

Déçue par ce qu'elle appelle « l'immobilisme » du précédent

gouvernement et un certain « flottement » des autorités, la famille a repris espoir : « François Hollande n'avait jamais prononcé son nom. Le président Macron l'a fait et nous avons confiance, mais nous attendons des actes », affirme Lionel. Et pour que « le soufflé ne retombe pas », la famille envisage de lancer un comité de soutien en fédérant les bonnes volontés. Ils ont eu hier une pensée spéciale pour les amis et relations professionnelles qui se montrent « très compréhensifs », mais aussi pour le maire de Ludon-Médoc, et désormais député LREM, Benoît Simian, « pour l'aide qu'il apporte à nos démarches ».

## 24 HEURES EN FRANCE

### JUSTICE

Les textes sur la moralisation « améliorés »

La commission des lois du Sénat a adopté l'ensemble des dispositions des textes du gouvernement sur la moralisation de la vie publique « en les améliorant ». La commission a supprimé l'habilitation de légiférer par ordonnance. Elle a en revanche accepté des dispositions comme la prévention des conflits d'intérêts, le contrôle des frais de mandat, ou l'utilisation de la réserve parlementaire. La commission a approuvé l'interdiction des emplois familiaux, mesure emblématique du projet.

### POLITIQUE

Le Front national pense être « la seule opposition »

Marine Le Pen a revendiqué hier sur France Inter représenter « la seule opposition » à Emmanuel Macron, un jour après que son Premier ministre, Édouard Philippe, a obtenu une large confiance de l'Assemblée nationale, avec 370 voix pour, 129 abstentions et seulement 67 voix contre, soit le plus faible nombre de votes contre sur un discours de politique générale depuis 1959. La présidente du FN a jugé que « l'immense majorité des LR soutient la politique » de M. Macron.

Près de 80 % de réussite au bac



Quelque 78,6 % des candidats au baccalauréat cette année ont été reçus d'emblée dans l'ensemble du pays, un taux en léger repli (-1 point) par rapport à celui affiché en 2016. Dans l'académie de Bordeaux 79,4 % des élèves ont décroché le précieux sésame hier. PHOTO ÉMILIE DROUINAUD / « SO »

### AUTOMOBILE

PSA reprend Opel

La Commission européenne a donné hier son feu vert sans condition à l'acquisition du constructeur Opel, filiale européenne de l'américain General Motors, par le français PSA pour 1,3 milliard d'euros, soutenant que « l'opération ne soulèverait pas de problèmes de concurrence ».

### SÉCURITÉ

L'état d'urgence prolongé

Les députés ont adopté hier en commission la sixième prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Si le texte, rejeté seulement par les Insoumis et les communistes, est de nouveau adopté conforme aujourd'hui en séance, la prolongation sera adoptée par le Parlement.

## GPA : deux parents bientôt reconnus ?

### SOCIÉTÉ

Cette reconnaissance devra passer par une procédure d'adoption

La Cour de cassation a ouvert la voie hier à la reconnaissance légale de deux parents en France pour les enfants nés d'une gestation pour autrui (GPA) à l'étranger, qui devra toutefois passer par une procédure d'adoption.

Elle avait été saisie par plusieurs familles, dont un couple d'homosexuels élevant un enfant né d'une mère porteuse en Californie. Le père biologique est déjà reconnu en France, en vertu d'une jurisprudence qui date de 2015, mais ce n'est pas le cas de son conjoint, qui a formulé une demande d'adoption, sans succès jusqu'ici.

Si la GPA reste strictement interdite en France, le recours à cette pratique à l'étranger « ne fait pas obstacle, à lui seul, à l'adoption de l'enfant par l'époux du père », a estimé la Cour de cassation, donnant raison à ce couple.

Les magistrats ont en revanche rejeté la demande d'un autre couple, hétérosexuel, qui demandait la

transcription en France de l'état-civil établi en Ukraine pour ses jumelles, nées d'une GPA. Leur acte de naissance ukrainien porte le nom des deux parents français, sans mentionner la mère porteuse.

### « Parent d'intention »

Or, selon un vieux principe de droit romain, repris par la loi française, la mère est celle qui accouche. La Cour de cassation a décidé qu'en désignant une autre mère que celle qui a mis l'enfant au monde, cet acte de naissance est une fiction et sa retranscription est « impossible ».

La conjointe du père biologique pourra toutefois être reconnue à condition de faire une demande d'adoption.

La Cour de cassation avait reconnu pour la première fois le 3 juillet 2015 les pères « biologiques » d'enfants nés de GPA en Russie. Deux ans plus tard, elle fait donc un pas supplémentaire vers le « parent d'intention », pleinement associé au projet familial et à l'éducation. Mais elle s'attire aussi bien les critiques des familles concernées par la GPA, que les reproches des associations qui dénoncent cette pratique.